



Canton de DREUX-SUD

Arrondissement de DREUX

L'an deux mil quatorze le vendredi 20 juin à 18 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 16 juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique en Mairie, sous la présidence de **Madame Véronique BASTON, Maire.**

Etaient présents : Thierry BELLOIS, Yves ECOLAN, Evelyne CHIAPPERIN, Adjoint ;
Eric BROCHARD, Véronique DUBOC, Nicole GUERIN, Jacques ISAMBERT, Jean-Marc LEMAIRE,
Ludovic MALLET, Denis MARC, Dominique VIOLETTE, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Frédéric LAMON (pouvoir à Yves ECOLAN), Philippe GEHAN (pouvoir à Denis MARC), Dominique MARTIN.

Yves ECOLAN a été élu secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Véronique BASTON, Maire, à 18 heures.

Elections sénatoriales du 28 Septembre 2014:
Désignation des délégués titulaires & suppléants

Délégués titulaires:

Trois candidatures: Mme BASTON Véronique, M. BELLOIS Thierry & M. ECOLAN Yves.

Nombre de votants: 14

Nombre de suffrages exprimés: 14

Majorité absolue: 8

Nombre de suffrages obtenus:

Mme BASTON Véronique: 14

M. BELLOIS Thierry: 14

M. ECOLAN Yves: 14

Ces trois candidats ont été proclamés délégués.

Délégués suppléants:

Trois candidatures: Mme CHIAPPERIN Evelyne, M. VIOLETTE Dominique & Mme DUBOC Véronique.

Nombre de votants: 14

Nombre de suffrages exprimés: 14

Majorité absolue: 8

Nombre de suffrages obtenus:

Mme CHIAPPERIN Evelyne: 14

M. VIOLETTE Dominique: 14

Mme DUBOC Véronique: 14

Ces trois candidats ont été proclamés suppléants.

Réforme Territoriale – Nouveau découpage des Régions:

Mme le Maire soumet au conseil municipal une motion qui a pour but de s'opposer au projet de regroupement du Centre, du Limousin et du Poitou-Charentes en une seule région.

La réforme propose de ramener de 22 à 14, le nombre de régions en France.
Notre région Centre est déjà très étendue, ce nouveau découpage en ferait la région la plus étendue de France, soit 82000 km². La distance d'une extrémité à l'autre de la région serait de plus de 600 kms.
Ce projet ne correspond à aucune réalité historique, géographique ou économique.
Notre future région deviendrait l'une des plus pauvres en termes de PIB par habitant.
En conséquence, le conseil municipal s'oppose à ce projet de regroupement, mais souhaite plutôt la possibilité d'un rapprochement avec les départements voisins afin de permettre la création d'une éventuelle région Centre-Val de Loire regroupant ainsi des territoires qui ont des caractéristiques beaucoup plus proches.

Questions posées et remarques émises lors de la séance:

Mme Guérin pose la question concernant l'application des **rythmes scolaires**. Mme le Maire répond que les nouveaux rythmes scolaires s'appliqueront dès la rentrée prochaine.
Dans ce programme hebdomadaire (de 4 jours et demi), des heures de TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) doivent être gérées par la commune. Ces heures de TAP seront organisées les lundis, mardis, jeudis & vendredis de 15H30 à 16H30.

Mme le Maire indique que cette réforme a un caractère obligatoire sur le temps scolaire, en revanche les TAP avec activités ne sont pas obligatoires. Pour les communes qui refuseraient de l'appliquer, il appartiendra au Préfet de faire respecter cette mesure.

M. Lemaire (absent lors de la commission: Fêtes & Cérémonies) pose la question concernant la préparation du **14 Juillet**. M. Violette indique que cette année, pour le banquet, il sera proposé une paëlla qui sera préparée par un traiteur.

M. Violette souligne aussi, que comme les années précédentes, une structure gonflable sera mise à disposition pour les enfants.

Le banquet se tiendra à la salle polyvalente. **Les élus sont conviés le vendredi 11 juillet 2014 à partir de 14 heures pour la préparation de la manifestation.**

Madame le Maire et M. Violette informent que l'AFR, en partenariat avec la Paroisse, organise un **concert le dimanche 29 juin 2014 à 16H30 à l'église de Marville-Moutiers-Brûlé**. Les dons récoltés contribueront à financer le projet de sonorisation de l'église.

A l'issue du concert, un pot de l'amitié sera proposé, celui-ci étant offert conjointement par la commune et l'association des Familles Rurales (AFR).

Mme le Maire précise que les **compteurs d'eau seront relevés du 25 au 30 Juin 2014**.

Cette opération doit être obligatoirement réalisée, afin de clôturer la période de consommation d'eau avant l'application de la redevance assainissement **prévue dès le 01 Juillet 2014**.

Les agents techniques ne peuvent (à eux-seuls) réaliser cette opération sur un délai de 4 jours, aussi les élus (suivant leur disponibilité) les assisteront.

En cas d'absence des abonnés dans la journée, une seconde visite s'organisera entre les élus, le soir de 17H30 à 19H30 et le samedi 28 Juin 2014 de 10H00 à 15H00 sur rendez-vous

La Séance est levée à 19h35